Plaidoyer auprès de l'UE pour la cause de Germain Rukuki emprisonné au Burundi

Jeune Afrique,Â 30 avril 2021 [Tribune] LibÃ©rer GermainÂ Rukuki, une opportunitÃ© Ã saisir pour le Burundi La visite en Europe du ministre burundais des Affaires Ã©trangÃ¨res est lâ€™occasion de plaider la cause de Germain Rukuki, dÃ©fenseur des droits humains emprisonnÃ© depuis quatre ans. Au cours des prochains jours, le ministre burundais des Affaires Ã©trangÃ¨res, AlbertÂ Shingiro, arrive en Europe pour rencontrer de hauts responsables du gouvernement.

Ceux-ci pourraient vouloir lui poser des questions surÂ GermainÂ Rukuki, qui purge actuellement une peine de trente-deux ans de prison au Burundi pour son action pacifique en faveur des droits humains.Â Il en a dÃ©jÃ purgÃ© prÃ¨s de quatre, loin de sa femme et de ses trois fils, dont le dernier â€“ quâ€™il nâ€™a jamais vu â€“ est nÃ© aprÃ¨s son arrestation.Â DÃ©fe droits humains Germain Rukuki nâ€™est pas un criminel. Il est reconnu internationalement pour son travail en faveur desÂ droits humains dans la rÃ©gion, sur tout le continent et au-delÃ .Â Il est Ã©galement le fondateur deÂ NjabutsaÂ Tujane, groupe communautaire qui lutte contre la pauvretÃ© et amÃ©liore lâ€™accÃ¨s aux soins Ã la santÃ©. Au moment de son arrestation en juillet 2017, il Ã©tait employÃ© de lâ€™Association des juristes catholiques du Burundi (AJCB). Pendant de nombreuses annÃ©es, il a travaillÃ© comme comptable pour lâ€™Acat-Burundi, uneÂ organisation qui fait campagne contre la torture et la peine de mort.Â Â IL A Ã‰TÃ‰ CONDAMNÃ‰ Ã€ LA PEINE LA PLUS LOURDE JAMAIS INFLIGÃ‰E Ã€ UN DÃ DES DROITS HUMAINS DANS Lâ€™HISTOIRE DU PAYS Jâ€™ai reÃ§u des rapports inquiÃ©tants sur son procÃ¨s qui sâ€™ dÃ©roulÃ© Ã huis clos dans la prison de Ngozi, dans le nord du pays. Des charges ont Ã©tÃ© retenues contre lui Ã la derniÃ¨r minute sans quâ€™une vÃ©ritable enquÃªte ait Ã©tÃ© menÃ©e, et ses avocats nâ€™ont pas eu accÃ¨s Ã certaines parties du dossier.Â ConsidÃ©rÃ© coupable deÂ Â«Â rÃ©bellionÂ Â», deÂ Â«Â menace Ã la sÃ©curitÃ© de lâ€™Ã‰tatÂ Â», dâ€™Â«Â deÂ Â«Â participation Ã un mouvement insurrectionnelÂ Â», il a Ã©tÃ© condamnÃ© Ã la peine la plus lourde jamais infligÃ©e dÃ©fenseur des droits humains dans lâ€™histoire du pays. Les peines de longue durÃ©e prononcÃ©es Ã lâ€™encontre des dÃ©fenseurs des droits humains peuvent Ãªtre dÃ©vastatrices pour eux, leurs familles et le mouvement national de dÃ©fense de ces droits. Certains gouvernements utilisent cette tactique pour rÃ©duire au silence ceux Å“uvrant en ce sens et pour dissuader les autres de sâ€™engager sur cette voie.Â Depuis que jâ€™ai pris mes fonctions, il y a un an, jâ€™ai entendu des dÃ©fenseurs des droits humains du monde entier me raconter la maniÃ¨re dont leurs collÃ¨gues ont Ã©tÃ© emprisonnÃ©s Ã to souvent pendant de nombreuses annÃ©es. Mon prochain rapport Ã lâ€™AssemblÃ©e gÃ©nÃ©rale des Nations unies, dans le courant de lâ€™annÃ©e, porteraÂ sur ces violations commises par plusieurs pays, dont le Burundi.Â Lâ€™Union europÃ©enn Ã‰tats membres affirment que les droits humains et ceux les dÃ©fendant sont importants. Les fonctionnaires qui rencontreront le ministre des Affaires Ã©trangÃ¨res du BurundiÂ cette semaine devraient Ã©voquer avec lui le cas de Germain Rukuki et lui rappeler que lesÂ dÃ©fenseursÂ des droits humains ne doivent pas Ãªtre pris pour cible en raison de leur travail. Une libÃ©ration immÃ©diate et sans condition Germain Rukuki nâ€™est pas le seul dÃ©fenseur des droits humain emprisonnÃ© au Burundi. Comme beaucoup dâ€™autres Ã‰tats Ã travers le monde, le gouvernement de ce pays en inculpe dâ€™autresÂ pour des motifs fallacieux, leur accorde un procÃ¨s inÃ©quitable, puis les condamne Ã de nombreuses annÃ©es deÂ prison.Â Â Il sâ€™agit, rappelons-le, de personnes qui dÃ©fendent pacifiquement les droits des autres. Mon mandat a Ã© Ã©tabli par les Nations unies pour conseiller les Ã‰tats sur qui est ou nâ€™est pasÂ unÂ dÃ©fenseurÂ des droits humains. Je GermainÂ RukukiÂ en est un, quâ€™il doit Ãªtre libÃ©rÃ© immÃ©diatement et sans condition. Je continuerai Ã soulever son ca auprÃ¨s du gouvernement du Burundi jusquâ€™Ã ce quâ€™il soit libÃ©rÃ©.Â Lâ€™annÃ©e derniÃ¨re, avec dâ€™autres exp lâ€™ONU, jâ€™ai Ã©crit au gouvernement du Burundi, soulignant lâ€™arrestation injuste de Germain Rukuki et les irrÃ©gularit procÃ¨s. Nous avons demandÃ© sa libÃ©ration immÃ©diate.Â LA COUR SUPRÃŠME DU BURUNDI A REJETÃ‰ LE VERDIC DE LA COUR Dâ€™APPEL CONFIRMANT SA CONDAMNATION Dans un geste qui offre une lueur dâ€™espoir pour commencer Ã rÃ©parer cette injustice flagrante, en juillet 2020, la Cour suprÃªme du Burundi a rejetÃ© le verdict de la Cour dâ€™appel confirmant sa condamnation, et a demandÃ© une nouvelle audience en appel. Elle est actuellement en train de dÃ©libÃ©rer sur lâ€™affaire.Â Cette nouvelle audience offre au gouvernementÂ une issue Ã lâ€™impasse actuelle, une occa laisser Germain Rukuki retourner auprÃ¨s de sa famille et Ã son travail. Les responsables europÃ©ens devraient insister auprÃ¨s du ministre des Affaires Ã©trangÃ¨res du BurundiÂ pour que les autoritÃ©s de son pays la saisissent.Â ParÂ Mary Lawlor Rapporteuse spÃ©ciale des Nations unies sur les dÃ©fenseurs des droits humains.